

Reçu à Labège le

23 MAI 2024

Destinataire :

Affaire suivie par :

Envoyé à :

Monsieur Laurent CHERUBIN  
Maire de Labège  
Hôtel de ville  
Rue de la Croix Rose  
31670 LABEGE

Toulouse, le 21 MAI 2024

Affaire suivie par :  
Fabienne CHICOT-DEJOANNIS

**Objet : Modification simplifiée n°2 du PLU de Labège**

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 26 avril 2024, reçu en date du 02 mai 2024, vous adressez au SMEAT pour avis le projet de 2<sup>ème</sup> modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Labège.

L'objet de cette modification est de favoriser la mixité des fonctions urbaines et la densité du projet Enova par une évolution de l'OAP couvrant ce secteur, cette évolution étant induite par la prise en compte des conclusions et avis de la commission d'enquête sur le dossier d'enquête publique des dossiers de création et de réalisation de la ZAC Enova.

Cette modification simplifiée n'appelle pas de remarque de la part du SMEAT, l'évolution de l'OAP restant compatible avec les objectifs du SCoT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente du SMEAT

Annette LAIGNEAU

